

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 471 135

A3

**DEMANDE
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

(21) **N° 79 31196**

(54) Distributeur de liquide permettant une utilisation rationnelle.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 01 G 27/00.

(22) Date de dépôt 17 décembre 1979.

(3) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 25 du 19-6-1981.

(71) Déposant : VUILLAME Lucien, résidant en France.

(72) Invention de : Lucien Vuillame.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

La présente invention concerne les installations du type "distributeur" assurant un approvisionnement constant allié à une utilisation rationnelle du liquide.

Elle découle du principe qu'un liquide ne peut s'échapper (sauf d'une certaine hauteur) d'un réservoir étanche que s'il peut être remplacé par de l'air.

Lorsque ledit réservoir est muni d'un tuyau dont l'extrémité est placée à l'intérieur d'un récipient l'écoulement du liquide s'arrête dès que le niveau du liquide contenu dans ce récipient touche l'extrémité du tuyau c'est à dire lorsqu'il empêche l'air de monter dans le réservoir. Mais l'écoulement recommence dès que le niveau se met à baisser. La quantité de liquide contenu dans le récipient reste donc constante.

La durée de fonctionnement avant un nouveau remplissage du réservoir est fonction de son volume et des besoins en liquide.

15 Le matériel est constitué par :

- 1 - un réservoir étanche comportant, ou non, en son sommet un bouchon également étanche pour faciliter son remplissage et à sa base une ou plusieurs sorties, munies ou non d'un robinet d'arrêt, permettant d'y fixer un ou plusieurs tuyaux.
- 2 - un ou plusieurs tuyaux de longueurs adaptées aux besoins et munis, ou non, 20 de robinets d'arrêt.
- 3 - un bac de réception dans lequel s'écoule le liquide et se fait la régulation de l'écoulement.

Le réservoir peut être relié à une conduite d'amenée du liquide munie d'un robinet d'arrêt, ce qui supprime le bouchon étanche lors du remplissage 25 du réservoir, il importe d'empêcher le liquide de s'écouler.

Cette invention peut trouver, dans l'industrie, de nombreuses applications.

Mais elle a aussi son emploi dans l'humidification des plantes et fleurs cultivées dans des pots ou dans des bacs percés en leur base soit en appartement soit à l'extérieur.

30 Elle supprime, sans l'empêcher, l'arrosage journalier. Son efficacité, sans nouveau remplissage du réservoir, va de plusieurs jours à plusieurs semaines en fonction du volume du réservoir et du nombre de plantes servies.

Elle trouve son utilité dans les périodes d'absence des propriétaires et surtout pendant les vacances.

35 Lorsqu'il s'agit d'une seule plante, le matériel fourni peut se résumer à un bouchon percé en son milieu et permettant l'adaptation d'un tuyau. Ce bouchon se fixe alors sur une bouteille de grande contenance maintenue renversée par un support de façon à ce que l'extrémité du tuyau soit placée à l'intérieur d'une assiette mise sous le pot.

REVENDICATIONS

1 - Utilisation du principe caractérisé par le fait qu'en-dessous d'une certaine hauteur, un liquide, guidé par un tuyau, ne peut s'échapper d'un réservoir étanche que s'il peut être remplacé par de l'air (figure 1), afin d'obtenir dans un récipient une certaine quantité de liquide figure 2) 5 sans que celui-ci ne déborde. L'abaissement du niveau entraîne automatiquement le remplacement du liquide disparu tant que le réservoir n'est pas complètement vide.

2 - L'application selon la revendication 1 est caractérisée par l'utilisation d'un réservoir, comportant ou non un bouchon étanche pour faciliter 10 son remplissage, ainsi qu'une ou plusieurs sorties, munies ou non de robinet d'arrêt, permettant l'adaptation de tuyaux facilitant l'écoulement pouvant eux-mêmes recevoir un robinet d'arrêt.

3 - L'application du procédé selon les revendications 1 et 2 est caractérisée par le fait qu'il peut être utilisé pour toutes sortes de liquides 15 et notamment pour l'humidification des plantes et fleurs afin d'éviter leur arrosage quotidien (figures 3 et 4).

PLANTE UNIQUE

2471135

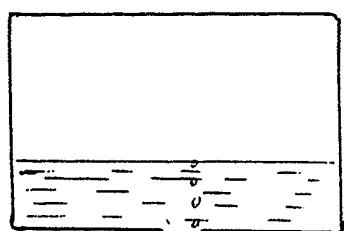


Fig. 1

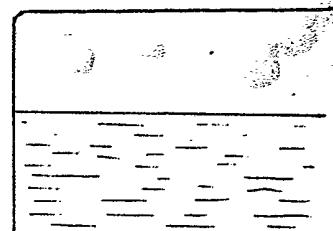


Fig. 2

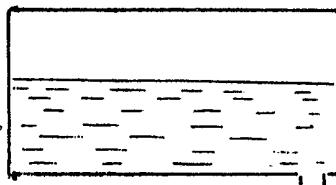


Fig. 3

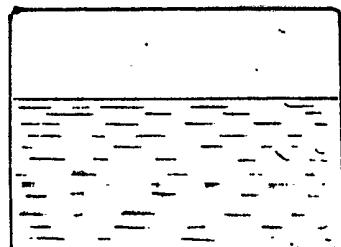
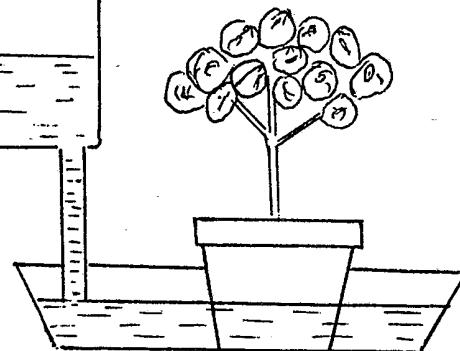


Fig. 4

